



Référence : PRA PR IN 002	Version : 1.0	
Rédacteur :	Habiba MOUSSA	
Validation :	Sami DHAOUADI	Date : 11/10/2012
Approbateur :	Dr Hamdi DHAOUADI	Date : 11/10/2012

Principales indications

Il s'agit d'un prélèvement cellulaire au niveau du col utérin et de la partie profonde du vagin qui sera examiné afin de dépister précocement tout cancer du col utérin.

Le prélèvement doit être effectué chez toutes les femmes une fois par an ou tous les trois ans selon le conseil du médecin.

Préconisations de prélèvement :

- Le frottis doit être réalisé :
 - En dehors des règles et de tout saignement
 - Il ne faut pas qu'il soit réalisé après une toilette vaginale
 - Ni après mise en place d'ovules ou de crème vaginale (48 heures au moins)
 - Ni en cas d'infection cervico-vaginale
- Lavage soigneux des mains au savon
- Le frottis est fait après installation en position gynécologique et après la mise en place d'un spéculum. Le prélèvement se fait par frottement à l'aide :
 - D'une petite spatule en bois pour réaliser le prélèvement de la partie la plus profonde du vagin (cul de sac vaginal postérieur) et la portion vaginale du col utérin. Ce prélèvement doit être obligatoirement réalisé au niveau de la jonction entre la muqueuse de l'exocol et la muqueuse de l'endocol.
 - D'un écouvillon ou d'une petite spatule pour faire le prélèvement de la muqueuse tapissant l'endocol.
- Les renseignements suivants doivent être signalés :
 - La date des règles
 - Les antécédents gynécologiques récents et anciens.
 - Les traitements en cours.
- Identifier les flacons avec votre nom, prénom et date de naissance si cela n'a pas été fait par le laboratoire. Noter la date et l'heure du recueil.

Transport au laboratoire

Si les flacons doivent être acheminés au laboratoire, ils doivent être maintenus à **37°C** pendant le trajet et apportés dans un délai **inférieur à 30 minutes**